

C'EST LA RENTRÉE

Année scolaire 2022 - 2023

Inscriptions /

du 1^{er} au 31 mai 2022

des enfants de 3 ans (nés en 2019).



S'adresser à la Mairie de

Villars-sous-Dampjoux

Documents à fournir :

- * Livret de famille (identité)
- * Carnet de santé de l'enfant (Vaccinations)
 - (ou un certificat de votre médecin traitant).

